

AG de l'ANCMSP - 01/07/2021

Modalités de participation :

- L'assemblée générale se déroule en [visioconférence](#).
- Cette AG est ouverte à toutes et tous. Comme l'indiquent les [statuts de l'association](#), seul·e·s les adhérent·e·s non-titulaires (*i.e. les personnes physiques non fonctionnaires dans l'enseignement supérieur et la recherche, à jour de leur cotisation sur l'année civile en cours*) ont le droit de vote.
- La prise de parole et le vote se feront selon des modalités adaptées au support de discussion en ligne et fixées en début de réunion.

Ordre du jour et CR :

Introduction (14:00)

- Présentation de l'outil et des règles de prise de parole (alternance H/F, 1 min pour questions, 3 minutes pour interventions au moment de la discussion des orientations).
- Tour de présentation rapide des présent·e·s : nom, prénom, statut, institution de rattachement, adhérent·e ou non de l'ANCMSP.

16 personnes : 8 filles et 8 garçons, de plein de labos différents.

+ 7 procurations

Vote de l'ordre du jour (14:10)

Ordre du jour approuvé à l'unanimité (14 personnes présentes + 7 procurations).

Bilan moral (14:15)

- **Présentation du bilan moral par le bureau 2020-2021 de l'ANCMSP (15 minutes)**

Bilan envoyé par mail aux adhérent·es (et sera publié en ligne). En 5 parties :

1. Recrutements :

MCF :

Suivi des recrutements MCF en 04 (et en 19). Création d'un tableur excel à remplir par les titulaires pour recueillir les infos sur les postes et éviter les chevauchements d'audition - cela n'a pas fonctionné.

Bilan avec conclusions similaires (nombre de candidat·es, postes, âge de recrutement).

Appuyé aussi sur un questionnaire de sortie d'auditions/de campagne (coût, durée).

Nouveauté 2021 : implication de membres externes au Bureau dans la réalisation des bilans (MCF et CNRS). On les remercie !

CNRS :

Bilan : en cours de réalisation. Envoi des CV par les candidat·e·s a permis au Bureau une analyse plus précise encore que les années précédentes.

Problème de l'annulation du concours en 36. Soutien aux 5 déclassé·e·s (plaidoyer etc.).

Expertise sur les recrutements par la voie contractuelle (personnes en situation de handicap)

Signalement des offres pourries :

Rappels lors des propositions d'emploi trop peu remplies, et échanges en privé avec les offreur·se·s.

2. Rapports :

- Vacataires : 260 réponses environ. Conditions de travail et d'emploi notamment pendant la crise sanitaire. Permet de déconstruire des idées reçues (par exemple l'idée que les vacances représentent une part limitée des revenus - au contraire pour ¼ des répondant·es, cela représente plus de la moitié de leurs revenus).
- Guide sur chômage : pour fournir conseils aux doctorant·es et docteur·es inscrit·es chez Pôle Emploi, et anticiper la réforme (merci à Claire Vivès de son soutien).

3. Mobilisations et plaidoyer :

- **LPR : principalement dans le cadre de la CJC.** Analyse de la loi et plaidoyer, puis amendements, aujourd'hui sur décrets d'application. Plaidoyer auprès des députés, sénateurs etc. avec des résultats maigres.
- **Droits des vacataires :** production de fiches "vacataires faites valoir vos droits" (deux pour le moment : sur la signature du contrat de travail, l'autre sur le remboursement des frais de transport).
- **Rétention des notes :** Efficacité des modes d'action dans l'ESR : la rétention est sous-utilisée à l'heure actuelle. Une réunion s'est tenue à ce sujet le 26 mars, sans résultat notable pour le moment.
- **Soutiens individuels :** aide à des non-titulaires le plus souvent, activité récurrente et quasi-quotidienne (questions sur le chômage, cette année en particulièrement questions sur les prolongations de contrat).

4. Relations avec les autres acteurs de l'ESR

- **CJC :** LPR d'une part; gestion des conséquences d'une AG de la CJC en novembre 2019 qui a été très mal gérée. Travail notamment sur les statuts et tentative de clore le dossier en dépit du manque de transparence de la CJC.
- **AFSP :** peu à dire; souvent sujets intéressant peu les non-titulaires. Difficultés de représentation. Interdiction de faire tourner le travail de représentation rendant le principe de non-personnalisation des mandats au cœur de l'ANCMSP difficile à mettre en œuvre.
- **Intersyndicale :** ANCMSP est membre de l'intersyndicale de l'ESR. Participé à quelques réunions autour de la LPR; relais d'appels à la mobilisation mais manque de forces pour s'y impliquer vraiment.
- **Collectifs locaux ou disciplinaires :** renforcement des contacts avec les collectifs locaux difficile.

5. Gestion interne

- Composition du bureau disponible sur le site - "petit" bureau, besoin de bras.
- 10 réunions cette année, en visio. Plus réunions en groupes restreints pour travailler sur des dossiers plus précis.

- Liste 5500 abonné·es - travail de gestion. Et RS : Facebook (1000 abonné·es) et Twitter (1300 abonné·es).

Tour de questions, réponses, commentaires (15 minutes)

À l'AG de juillet 2020, le bureau avait dit que les relations avec l'AECSP s'étaient dégradées. Est-ce que la situation est toujours la même ?

- Pas eu de nouvelles cette année.

Vote du bilan moral (5 minutes)

Adopté à l'unanimité : 15 présent·es + 7 procurations.

Bilan financier (14:50)

Présentation du bilan financier par le bureau 2020-2021 de l'ANCMSP (5 minutes)

Environ 70€ de frais bancaires; le site (Ouvaton) a augmenté, donc autour de 80€; adhésion à la CJC (30€); pas de frais de réunion ni de pot d'AG.

Dépense : don de 150€ à Marcel le Mauss pour aider étudiant faisant face à une OQTF (obligation de quitter le territoire).

Trésorerie relativement importante, possible de l'utiliser pour des actions juridiques (en justice ou conseil).

153 adhérent·es (dont 35 titulaires; 70 doctorant·e·s financé·e·s; une cinquantaine de non financé·e·s): relative baisse qui peut être liée à l'extension de la période d'adhésions)

Tour de questions, réponses, commentaires (5 minutes) - pas de questions

Vote du bilan financier (5 minutes).

Adopté à l'unanimité: 15 votes de présent·es + 7 procurations.

Pause (14:50)

Orientations 2020-2021 (15:00)

- Présentation des propositions du bureau 2021-2022 (10 minutes)

Trois ensembles :

- **Suivi** : poursuite activité bilan MCF et CNRS. Nouveau questionnaire campagne lancé cette année (possible partenariat) + attente données ministère.
- **Plaidoyer** : Quatre dossiers à venir
LPR
Budget (enjeux financement des contrats doctoraux)
Mise en oeuvre réforme assurance chômage
Présidentielle ESR
MAJ du guide des doctorant·es étranger·es (suites LPR)
- **Tambouille interne** :
Passage sur un wordpress
Groupes de travail avec adhérent·es hors bureau
Animation de communauté (oui, bon) : autres collectifs, nouveaux membres du bureau et liens en général
CJC : actuellement membres de la CJC, mais soucis internes : peu de membres, plaidoyer repose beaucoup sur ANCMSP, problèmes de

transparence et de bureaucratie. Intérêt pour bureau d'y rester : effet "marque", interlocuteur du ministère ou AN (même si peu de résultats). Options statu quo ou sortie (pour recréer quelque chose de plus revendicatif, avec collectifs locaux et disciplinaires, mais de plus pérenne que les collectifs de précaires)
Statuts : question de savoir si on revoit la définition des "non-fonctionnaires". Statuts créés par la LPR, mais aussi CDI dans le privé, etc.

Discussion collective (40 minutes)

- **Question sur le fonctionnement de la CJC** - bureau, verrouillé ou pas ? Réponse : pas forcément verrouillé mais demande beaucoup d'énergie.
- **Discussion sur les moyens d'action face au statut ATV** : a noter que tout le monde n'est pas toujours d'accord y compris dans les SHS - et comment prioriser entre suppression du statut ou obtenir le paiement pour les vacataires déjà embauché·es?
Réponses : faire appliquer le droit, visibilité médiatique marche bien. Univ d'Artois : vacations pour les intervenant·es ponctuel·les, contrat LRU pour étudiant·es. Voir aussi à Nanterre (contrats LRU mais qui sont un réel temps partiel - et pas uniquement les heures de vacations mensualisées).
Besoin de faire un peu les deux à la fois - gérer les situations d'urgence mais aussi à plus long terme (si rapport de force au niveau local) refuser recours aux vacations.
Attention aux nouveaux contrats type ATEN - besoin de meilleure coordination entre collectifs et associations locales.
Difficulté à expliquer le besoin de défendre les deux luttes auprès des syndicats, qui ne connaissent pas forcément bien les problèmes des précaires.
Sur rapport aux syndicats : tendance à privilégier l'amélioration des recrutements - demande de postes, pas trop traiter le reste. Mais peuvent se bouger sur sollicitation - sur des cas qui peuvent mener à une action juridique (de type requalification de vacations en contrat).
- **Question sur la mensualisation prévue pour 2022 - à surveiller** - Réponse : légalement obligation à la mensualisation pour les établissements à la rentrée.
- **Question sur les offres pourries** : thèses Cifre très mal négociées passent quand même à l'ANRT (ex. 80% à l'entreprise). Et Cifre qui se passent super mal.
Réponse : Un enjeu à prendre en compte. Le bureau a soutenu une enquête.
Question des modes d'action (pas de publication des offres par exemple, donc comment soutenir les doctorant·es en début de thèse qui ne savent pas forcément ce pour quoi ils et elles signent). Et prendre en compte les nouveaux contrats de la LPR (dont les contrats docs de droit privé).
- **Question sur l'externalisation des bilans et ses conséquences (perte en politisation)** : Quand bilan est réalisé par des personnes externes au bureau, risque de perdre l'histoire et la dimension politique (revendications historiques de l'ANCMSP). Ouverture des données des bilans aussi - excel des bilans ?
Réponse(s) : chiffres peuvent être construits, analysés par les adhérent·es, et le bureau peut en faire le commentaire. Mais éviter une division du travail entre sale boulot et boulot "noble". Peut-être fixer un ratio internes/externes au bureau. Bilans sont aussi relus/amendés par le bureau.
- **Stratégies pour ramener du monde au bureau** ? Réponse : Aller à la rencontre des Masters de science politique ou vers les séminaires doctoraux des gros labos.

En parler quand on enseigne (informer les étudiant·es sur l'ANCMSP mais aussi sur le statut des personnes qui leur donnent cours - aussi soutien pour mobilisation). Voir aussi géographiquement (dont Lyon) en fonction des affiliations des membres du bureau.

- Pourquoi pas entré·es au bureau avant ? Soit pas de connaissance de l'asso, soit peu d'intégration professionnelle. Paraît "loin".

Vote des orientations 2021-2022

14 votes pour + 7 procurations pour

Election du bureau (15:50)

- Présentation des candidat·e·s et questions (10 minutes)
- Vote pour l'élection du nouveau bureau (5 minutes)

Unanimité - 14 votes pour + 7 procurations pour

Fin de l'Assemblée générale 16:00.